

Appel du 1^{er} février 2023 :

des élus normands plaident pour une résilience générale

Rejoignez des territoires engagés dans une vision stratégique

Face aux crises successives, nous, élus normands voulons partager notre vision et des solutions pour accélérer la transformation des territoires.

Nous faisons face à un contexte de plus en plus incertain et devons apporter des réponses à des crises multiples : géopolitique, énergétique, d'approvisionnement en matières premières, économique, de perte de la biodiversité, sanitaire, climatique, démocratique.... Leur addition et leur accélération doivent interroger profondément nos besoins et nos priorités. Une certitude : les écosystèmes naturels s'effondrent et les ressources qu'ils nous fournissent s'épuisent à un rythme inédit. La raréfaction inéluctable des énergies fossiles, des minéraux et les perturbations du cycle de l'eau provoqueront de lourdes conséquences sur le plan social si nous les ignorons.

REPENSONS NOS BESOINS DANS UN MODELE TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE À BOUT DE SOUFFLE

Les modèles de production doivent donc être repensés et appellent une solution audacieuse, que nous nommons la résilience territoriale. Celle-ci désigne aujourd'hui la capacité de nos territoires à anticiper et surmonter des chocs pour revenir à un fonctionnement supportable, voire meilleur et plus responsable. Avec le soutien de l'ADEME, nous sommes huit communes et intercommunalités normandes aujourd'hui engagées dans des stratégies de résilience. Nous avons fait le choix de nous interroger sur nos vulnérabilités et leur caractère systémique. Les crises étant entremêlées, les solutions doivent donc être globales.

La résilience n'a de sens que si notre système économique et industriel sort d'une logique linéaire extractiviste et productiviste pour aller vers plus de circularité. La transition énergétique actuelle demande l'utilisation de terres et métaux rares, ce qui implique de repenser notre consommation pour répondre à nos besoins. Disposer de ressources naturelles limitées nous rappelle que les solutions basées uniquement sur les progrès technologiques et techniques ne seront pas toutes réalisables. C'est la raison pour laquelle un changement de paradigme basé sur la sobriété doit guider notre démarche de résilience.

CRÉONS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE BASEE SUR LA COOPERATION

La capacité à anticiper et absorber les crises ne peut se penser seul. La condition de la réussite d'une politique de résilience est une co-construction entre tous les acteurs qui participent à la vie des territoires : les citoyens, les entreprises, les artisans, les décideurs locaux, les agriculteurs, les syndicats, les associations, le milieu éducatif, culturel et scientifique, etc. L'ensemble des acteurs volontaristes doivent apprendre à échanger et décider ensemble de choix stratégiques, en favorisant des compromis pour continuer à répondre à nos besoins élémentaires.

Nous ne sommes pas pour autant naïfs. En tant qu'élus locaux, nous sommes conscients que sur un territoire, il existe des intérêts divergents. Par exemple, en cas de pénurie d'eau, les usages rentrent en conflit. Irrigation des cultures, industries, énergie, alimentation en eau potable de la population : des arbitrages sont nécessaires, au détriment de certaines demandes, comme nous avons pu l'expérimenter en 2022.

Parler de solution territoriale ne signifie pas pour autant que les territoires se replient sur eux-mêmes et sont les seuls à pouvoir agir. Cela signifie qu'à partir des ressources locales, couplées aux forces vives du territoire, de nouvelles formes de coopération doivent se mettre en place.

Ainsi la création d'écosystèmes coopératifs territorialisés permet d'amortir les crises et diminuer leurs impacts.

UN CADRE JURIDIQUE QUI PERMET L'ÉXPÉRIMENTATION

Nous souhaitons de l'Union européenne, du gouvernement et des parlementaires qu'ils poursuivent leur soutien aux territoires innovants, qu'ils s'engagent dans une véritable démarche de simplification des financements des projets résilients et qu'ils donnent un cadre légal flexible pour expérimenter et innover des solutions dans l'esprit de la loi 3DS. Nous attendons de ces institutions qu'elles soient à notre écoute et qu'elles nous fassent confiance en s'inspirant de solutions résilientes déjà mises en œuvre. Les solutions seront multiples, ancrées dans la diversité et la singularité des territoires.

LA RÉSILIENCE A DÉJÀ COMMENCÉ EN NORMANDIE

La formation donnée par l'ADEME a permis de structurer nos politiques de résilience que nous mettrons en œuvre dans les deux prochaines années. Cette démarche poursuit nos engagements en matière d'efficacité énergétique, de production d'énergie renouvelable et d'adaptation au changement climatique, dont les éléments saillants sont présentés ci-dessous.

COMMUNE DE MALAUNAY

En engageant il y a plus de 15 ans la transition énergétique de notre commune, nous avons contribué à la réduction de notre vulnérabilité en matière d'approvisionnement en énergie. Ces actions se sont rapidement élargies pour englober la problématique de l'eau, de l'agriculture avec l'installation d'un agriculteur bio qui approvisionne notre restauration scolaire, de la place de la nature en ville, etc. Ces actions sectorielles n'ont de sens qu'en s'appuyant sur la mobilisation et l'implication de tous et se transforment vers une transition systémique permettant la résilience du territoire dans son ensemble.

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Intercommunalité de près de 500 000 habitants avec un territoire composé de forêts, de milieux agricoles et de zones urbaines, la Métropole Rouen Normandie investit massivement dans tous les modes de déplacements durables pour renforcer l'intermodalité et les mobilités actives dans les communes qui la composent. Augmentation de l'offre de transports en commun, achat de 76 bus électriques et de 14 bus hydrogènes, gratuité le samedi, massification et sécurisation des pistes cyclables via le Réseau Express Vélo, service de location de vélos électriques LOVELO, soutien financier au covoiturage, installations de bornes de recharges.... Autant d'actions qui permettent de repenser la mobilité en la rendant moins dépendante de la seule voiture individuelle, réduisent la vulnérabilité des acteurs du territoire à la disponibilité et au prix des énergies fossiles, et participent à une meilleure santé via l'amélioration de la qualité de l'air et le développement des mobilités actives.

ARGENTAN INTERCOM

Argentan Intercom, 1^{ère} communauté de communes de Normandie en transition énergétique avec 25% d'énergie renouvelable (ENR) produite et consommée localement devrait en 2023 conserver sa place de leader et atteindre 28 % d'ENR produite avec la mise en service de projets privés et publics d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques. Pour mener à bien sa politique de transitions, la collectivité poursuit ses actions autour de trois autres axes : la sobriété (réduction de l'éclairage public, optimisation foncière, recyclage de l'eau), la biodiversité (Atlas de la Biodiversité Communale, nichoirs en ville...) et l'économie circulaire (bus urbain au bioGNV produit par les méthaniseurs locaux et lancement d'une étude d'autoconsommation collective entre les entreprises des zones d'activité et des équipements publics de la collectivité).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COTE OUEST CENTRE MANCHE

Territoire rural de 22 500 habitants, la communauté de communes Cote Ouest Centre Manche a développé une plateforme de rénovation énergétique à destination des habitants afin de limiter les consommations énergétiques des logements et d'intégrer dans les projets de construction des dispositifs de production ou de consommation d'énergies renouvelables.

Ce dispositif va être conforté prochainement car il permet une moindre exposition à l'augmentation du coût de l'énergie et contribue à une meilleure réhabilitation des logements existants. Cette démarche permet de ce fait une limitation de la consommation foncière en optimisant le parc de logements présents sur le territoire.

AGGLOMERATION DE DIEPPE MARITIME

L'Agglo Dieppe Maritime a mené des études multipartenariales sur le recul du trait de côte et ses conséquences pour l'aménagement du territoire entre 2019 et 2022. La constitution d'une Alliance Nature et Biodiversité a permis la mise en réseau des acteurs de la biodiversité (entreprises, institutions, associations, milieu éducatif) et de diversifier les actions en croisant les regards. De nombreuses autres actions de transitions ont été développées ces dernières années (réseau de chaleur,...), et constituent un terreau fertile et favorable au développement d'une approche globale transversale sur la résilience de notre territoire.

COMMUNE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Cherbourg-en-Cotentin, ville portuaire historique de plus de 80 000 habitants, est soumise à d'importants risques de submersions marines. Le quai Lawton-Collins, localisé à l'interface entre le centre-ville historique et le port de commerce, constitue un des jalons du front de mer cherbourgeois. En 2100, le quai entier sera submersible lors d'épisodes tempétueux intenses. Ayant toujours accueilli la mer, Cherbourg-en-Cotentin a choisi d'appréhender le risque de submersion marine comme un outil d'aménagement. Une étude de programmation urbaine a été réalisée et les stratégies d'adaptation retenues traduisent une volonté de maintenir un maximum d'espaces submersibles pour à la fois entretenir la culture du risque mais également percevoir l'augmentation du niveau de la mer et l'évolution des périodes de retour. De plus, le projet sera économe en ressources et s'inscrira dans une démarche de réduction des émissions de CO2.

REJOIGNEZ UNE COMMUNAUTE APPRENANTE ET SOLIDAIRE

La coopération s'acquiert par l'interconnaissance et la confiance pour dépasser les réflexes de compétition et de repli individualistes. En lien avec l'ensemble des acteurs institutionnels nous appelons à la création d'une communauté de collectivités solidaires, pouvant se nourrir des expériences et des réflexions de chacun. Notre prochain séminaire se tiendra à Argentan le 19 octobre 2023.

Face aux crises que nous traversons, nous avons changé de posture et nous appelons tous les élus à :

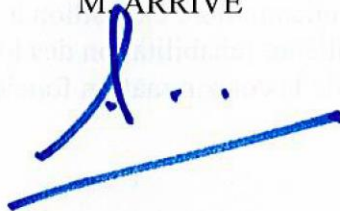
- Accepter le principe que nous vivons dans un monde où les ressources naturelles sont limitées et que nous sommes comptables de celles-ci ;
- Accompagner tous les acteurs de leurs territoires aux changements : les acculturer aux transitions ;
- Identifier les vulnérabilités et les atouts de leur territoire et imaginer de nouvelles coopérations ;

- Rejoindre notre communauté pour partager leurs expériences et apprendre les uns et des autres.

* <https://transitions2050.ademe.fr/>

Liste des signataires,

Commune de Cherbourg-en-Cotentin
M. ARRIVÉ



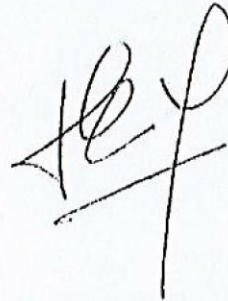
Agglomération de Dieppe Maritime
M. BOULIER



Mairie de Malaunay
M. COUTEY



Communauté de communes Côte Ouest
Centre Manche – M. LEMOIGNE



Argentan Intercom
Frédéric LEVEILLÉ



Métropole Rouen Normandie - Nicolas
MAYER-ROSSIGNOL

